



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTERDICTION D'UN RASSEMBLEMENT PREVU LE 18 AOUT 2021 A ARRAS

Arras, le 18 août 2021

Un rassemblement revendicatif, visant à protester contre la mise en œuvre du pass sanitaire, est prévu à Arras (place des Héros) ce jour, de 18h30 à 20h30.

Ce rassemblement a fait l'objet d'une déclaration adressée aux services de la préfecture moins de 3 jours avant sa tenue, contrairement aux dispositions prévues par le code de la sécurité intérieure. L'absence du respect des délais légaux n'a donc pas permis d'envisager une préparation sérieuse de l'événement et de prendre les mesures de sécurité inhérentes à ce type de rassemblement.

Aucun dispositif d'encadrement n'est en outre prévu et aucune mesure n'est envisagée par les organisateurs pour appliquer les gestes barrières permettant de lutter contre la propagation du Covid-19.

Dans ces conditions, au regard des risques graves de troubles à l'ordre public que présente ce rassemblement non organisé, et afin d'assurer la sécurité des participants, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a interdit, par arrêté préfectoral du 18 août 2021, cet événement.

Les services de police seront présents pour assurer le respect de cet arrêté préfectoral et la sécurité des personnes et des biens.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)